

La Présidente

N° 007/25/CNDH/SG/DAAF/DRH/kd.Abidjan, le 09 JAN 2025

APPEL A CANDIDATURE

| | |
|--|---|
| Intitulé du Poste | Consultant Junior |
| Nombre de postes | 03 |
| Date limite de dépôt des candidatures | 17 janvier 2025 à 16 h 30 min |
| Lieux d'affectation | Abidjan |
| Durée du contrat | 30 mois à plein temps non renouvelable |
| Supérieur Hiérarchique direct | Coordonnateur du projet |

1- Contexte et justification

Le Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH) en synergie avec l'Institut Danois des Droits Humains (IDDH) recrute trois (3) Consultants Junior dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Respect des Droits de l'Homme dans les Processus Électoraux (PARDHE) pour la période 2025-2027. Ce projet s'inscrit dans le cadre global du soutien financier de la Délégation de l'Union Européenne (DUE) en vue d'appuyer la tenue d'élections crédibles, inclusives et apaisées en Côte d'Ivoire en conformité avec les principes de droits de l'homme.

2- Fonctions et responsabilités

Les consultants juniors travailleront sous l'autorité du Coordonnateur du projet PARDHE et auront pour principales responsabilités :

A. Appui à la mise en œuvre des activités du projet :

- Participer à la planification et à l'organisation des activités sur le terrain (ateliers, campagnes de sensibilisation, formations).
- Soutenir la collecte et l'analyse des données relatives aux violations des droits de l'homme dans les processus électoraux.

B. Renforcement des capacités :

- Collaborer à l'élaboration et à la diffusion de supports pédagogiques et d'outils de formation.
- Animer des sessions de formation et de sensibilisation auprès des cibles du projet

C. Suivi et évaluation :

- Contribuer au suivi des indicateurs du projet et à l'élaboration des rapports d'activités.
- Participer aux missions de suivi sur le terrain pour évaluer l'impact des actions entreprises.

D. Communication et documentation :

Appuyer la documentation des bonnes pratiques et des leçons apprises.

Produire des contenus de communication pour sensibiliser le public sur les enjeux des droits de l'homme et des processus électoraux.

3- Formation/Expérience professionnelle

Pour faire acte de candidature :

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme de niveau Licence minimum en droit, droits de l'homme, sciences politiques, relations internationales ou sociologie ;
- ✓ Etre âgé (e) de 25 à 40 ans et justifier d'un minimum d'un (01) an d'expérience en matière de droits de l'Homme ; une connaissance des normes des droits de l'homme concernant les élections est souhaitée ;
- ✓ Connaissance des modes de saisine et les voies de recours d'une INDH constituerait un atout.
- ✓ une première expérience dans la gestion des requêtes portant sur des violations des droits de l'homme liées aux élections ;
- ✓ connaissance des procédures de gestion de projets de l'Union Européenne serait un atout ;
- ✓ capacité de développer une communication efficace avec les acteurs politiques ;
- ✓ capacité à travailler en équipe et à respecter les délais ;
- ✓ bonne utilisation de l'outil informatique (Word, Excel, PowerPoint) ;
- ✓ connaissance du contexte électoral ivoirien est vivement souhaitée ;
- ✓ connaissance du dispositif de surveillance électorale d'une INDH serait très utile;

4- Dossier de candidature/Envoi

Les dossiers de candidatures sont à déposer au service courrier du CNDH ou à envoyer en fichier unique (pdf), par voie électronique à l'adresse suivante : pardhecndhrecrutement2@gmail.com en précisant la référence du poste **au plus tard le 17 janvier 2025 à 16h30.**

Ils doivent comporter les documents suivants :

- Curriculum Vitae actualisé.
- Lettre de motivation mentionnant la prétention salariale
- Copies des diplômes et attestations de travail.
- Copie de sa carte Couverture Maladie Universelle
- Contacts de deux (02) personnes références professionnelles.



Namizata SANGARE

NOTA BENE :

- Seuls les candidats qui auront satisfait à toutes les exigences du poste et qui auront été retenus pour les entretiens seront contactés;
- Le CNDH ne perçoit aucun frais ou contribution de quelque nature que ce soit des candidates tout au long du processus de recrutement (dépôt ou traitement de la candidature, entretien d'embauche, etc.).
- Aucune information relative aux comptes bancaires des candidats n'est demandée ;
- Le CNDH dans sa politique de reconnaissance et de valorisation des compétences s'en tient à l'ordre de mérite issu des entretiens de recrutement.